



CIRCUIT FFBAD

CAHIER DES CHARGES 2020/2021

PREAMBULE

L'offre de pratique en matière de compétitions en France subit des fluctuations d'une région à l'autre, d'une période de l'année à l'autre, d'une saison à l'autre.

Les tournois pour la catégorie « Élite » ont tendance à se raréfier ou encore à se concurrencer sur certaines dates (ou certaines régions) alors que le nombre et le niveau de joueurs pouvant potentiellement y participer existe. Cela rend ces compétitions moins attractives tant dans leurs intérêts sportifs pour les spectateurs que dans une alternative économique pour les joueurs participants...

De par cette reconnaissance, d'un côté pour les sportifs, nous souhaitons créer des rendez-vous sportifs de qualité, et de l'autre côté pour le travail fourni par les organisateurs, en assurant à ces derniers un plateau de jeu relevé, nous proposerons donc des dotations plus en adéquation avec le niveau de jeu exprimé sur le terrain par les meilleurs badistes.

Vous trouverez ici son cahier des charges, qui permettra aux clubs de postuler à l'organisation d'une étape.

Frédéric DUCROT
Responsable de la Commission Des
Compétitions Adultes et Vétérans



Bach Lien TRAN
Vice-Présidente de la
Diversité des Pratiques



Thierry STEMPFEL
Responsable du Circuit



1. PRESENTATION ET ENGAGEMENT DES PARTIES

Pour réussir une des 6 étapes du Circuit Labellisé FFBaD les deux parties que sont la FFBaD d'une part et le Comité d'Organisation d'autre part, s'entendent sur des responsabilités et des actions respectives.

Conjointement les deux parties répondent à des objectifs à court et moyen terme :

- **Circuit Labellisé FFBaD (Tournois Elites) :**
 - Organiser le calendrier avec 6 étapes,
 - Développer la qualité d'organisation,
 - Développer l'accueil et les services aux joueurs, aux médias et aux partenaires,
 - Promouvoir le badminton auprès du grand public.
- **Garantir aux joueurs Elite :**
 - Un nouveau modèle économique,
 - Une offre de pratique compétitive structurée,
 - Une dotation financière minimale.
- **Garantir aux organisateurs de tournois du Circuit :**
 - Un plateau de jeu relevé et diversifié
 - Assurer l'exclusivité de la date.

Pour cela, en se portant candidat à l'organisation, le Comité d'Organisation s'engage à respecter les règlements de la FFBaD et les responsabilités et actions qui lui incombent.

2. PRINCIPES D'ORGANISATION

2.1. Modèle d'organisation

La FFBaD confie l'organisation de 6 étapes du Circuit Labellisé FFBaD, dates inscrites au calendrier fédéral avec une exclusivité du week-end pour les joueurs de la catégorie Elite classés N1 ou équivalent, à un club affilié.

L'organisation est donc déléguée à un organisateur local qui en aura à la fois la responsabilité financière et la responsabilité opérationnelle.

2.2. Suivi de l'organisation

2.2.1. Phase de préparation

L'organisateur constitue un Comité d'Organisation responsable de l'événement : préparation, réalisation et bilan.

Durant la phase de préparation de l'événement, la FFBaD encourage le Comité d'Organisation à se réunir régulièrement afin de faire un état des différents secteurs de l'événement : identifier les actions à mener et les moyens de leur réalisation, les dates limites, ...

La FFBaD invite le Comité d'Organisation à porter une attention particulière aux opérations suivantes ; elles constituent la clef de voûte de l'organisation de l'événement :

- Le déroulement de la compétition et l'accueil des joueurs et officiels de terrain,
- L'aménagement de l'aire de jeu,
- La promotion du badminton et de l'événement au plus grand nombre,
- L'accueil et la gestion des invités, des partenaires et des médias.

Il est nécessaire que les chefs de secteurs se réunissent pendant l'événement pour s'assurer ensemble de la bonne conduite des opérations. Une réunion par jour de compétition, avant l'ouverture des portes au public sera programmée.

2.2.2. Phase d'après compétition

Dans les 3 jours qui suivent, les résultats et le rapport du Juge-Arbitre de la compétition, devront être communiqués à la diversité des pratiques : richard.kadima@ffbad.org

3. PRESENTATION DE L'EVENEMENT

Ce tournoi se déroule sur 2 jours, il rassemble les meilleurs joueurs français sur les tableaux de Simple Homme, Simple Dame, Double Homme, Double Femme et Double Mixte.

Chacune des 6 étapes donnera lieu à un classement, à l'issue de la dernière étape un classement global sera édité et communiqué.

Les meilleurs joueurs et joueuses de Simple, Double et Mixte, licenciés en France recevront en fin de saison une dotation financière (voir tableau en annexe 1).

4. RESPONSABILITES GENERALES

4.1 Responsabilités de la FFBaD

- S'assurer du respect des règlements de la FFBaD : règlement général des compétitions (chapitre 3. du guide du badminton), règlement particulier de la compétition
- L'organisateur nomme le JA principal et les JA Adjoints;
- En cas de difficultés pour les organisateurs de trouver un JAP, la CFOT nommera le JAP, la Fédération prendra en charge les frais de déplacements et les indemnités;
- Le JA principal devrait être au moins de grade fédéral accrédité.
- Promouvoir l'événement sur le territoire national grâce à ses supports, et aux relations presses,
- Offrir l'exclusivité de la date du tournoi dans le calendrier national,
- Participer à la dotation finale des meilleurs joueurs et joueuses,
- Communiquer sur le classement à l'issue de chaque étape et le classement global à l'issue de la dernière étape,
- Inciter les titulaires des équipes de France jeunes et adultes à participer aux étapes dans la mesure de la compatibilité avec leurs calendriers.

4.2 Responsabilités du Comité d'Organisation

- Garantir le respect des règlements FFBaD et le respect des prérogatives du cahier des charges.
- Verser un droit d'entrée à la FFBaD chaque année (voir montant en annexe).
- Obtenir l'ensemble des autorisations administratives pour l'organisation de la manifestation (mise à disposition de la salle, déclaration de la manifestation en préfecture, assurances liées à l'organisation et à l'exploitation du lieu de l'événement, et autres démarches si nécessaires).
- Définir un programme de recrutement de bénévoles : nombre par secteur, mission, formation, politique de prise en charge (transport, hébergement, restauration, tenues).
- Fournir les équipements nécessaires à l'organisation d'un contrôle anti-dopage selon la législation en vigueur.
- Mettre en place une restauration :
 - ✓ Pour le public, l'organisateur installe et gère une ou plusieurs buvettes dans la salle.
 - ✓ Pour les bénévoles, le staff de l'organisation et les officiels, mais aussi pour les joueurs : des plateaux repas ou des repas sous formes de buffet sont préparés et servis.
 - ✓ Pour les VIP, une restauration sous forme de buffet (cocktail déjeunatoire et dîatoire, pause-café, ...) est installée dans le salon VIP.

- Hébergement : sélectionner et proposer des hôtels de toutes catégories à proximité du lieu de compétition ; et pour lesquels un service de transport depuis les gares/aéroports et les lieux de compétition sera assuré. Ces hôtels doivent permettre de répartir les différents publics officiels et non officiels.

5. COMPETITION

- Disposer d'une salle de compétition avec un label régional minimum, et une capacité d'accueil de 500 places assises minimum pour le grand public.
- Fournir les équipements nécessaires au bon déroulement de la compétition : tapis de badminton, poteaux et filets classés FFBaD (niveau national), chaises d'arbitres (classées FFBaD), volants, toises, bannettes des joueurs, caisses pour les volants, zone de gestion des volants, ainsi qu'une table de marque en configuration.
- Les volants seront à fournir par l'organisateur à partir des ¼ de finale pour tous les tableaux à raison de 6 volants maximum par match. Si, à partir des ¼ de finale, les joueurs ont besoin de plus de 6 volants, ils utiliseront leur propre volant. En cas de désaccord entre eux, c'est le volant officiel, désigné dans le règlement particulier de l'étape du circuit et en vente dans la salle, qui sera utilisé.
- Mettre des arbitres (au moins quatre, si possible de niveau régional) et des juges de ligne à disposition dès les demi-finales.
- Retenir les inscrits en fonction de la hiérarchie au classement, et ce, quelle que soit la date de réception de leurs inscriptions (avant la date limite indiquée par l'organisateur).
- Ne pas fusionner les tableaux Elite avec des joueurs de classement inférieur à « N1 » (ou équivalent).
- Ne pas contraindre, par des dispositions particulières, un joueur à choisir une discipline plutôt qu'une autre. Un joueur ne pourra participer qu'à deux tableaux maximum sans contrainte de choix.
- Taille des tableaux Elite:
 - ✓ En Simple : 24 joueurs répartis dans 8 poules de 3 avec 1 sortant par poule.
 - ✓ En Double : 12 paires réparties dans 4 poules de 3 ou 4 avec 2 sortants par poule.
- Pour les Simples : Constituer des tableaux avec un minimum de 6 inscrits et 24 au maximum. En dessous de 4 inscrits à un tableau d'une étape, celui-ci est annulé. Entre 4 et 7 inscrits, le tableau est maintenu, mais il n'y a pas d'attribution de points pour le classement du Circuit Labellisé FFBaD.
- Pour les Doubles : Constituer des tableaux avec un minimum de 6 paires inscrites et 12 au maximum. En dessous de 4 paires inscrites à un tableau d'une étape, celui-ci est annulé. Entre 4 et 7 paires inscrites, le tableau est maintenu, mais il n'y a pas d'attribution de points pour le classement du Circuit Labellisé FFBaD. La hiérarchie des paires sera faite en additionnant le nombre de points des deux joueurs de la paire.
- À l'issue de chaque étape, un classement individuel par tableau est établi, en prenant en compte les résultats de l'étape. Les joueurs étrangers non licenciés en France participant à une ou plusieurs étapes ne participent pas au classement général.
- Doter les tableaux « N1 » du minimum prescrit en annexe avec une répartition égale entre homme et femme.

- Assurer une diffusion en direct de l'évolution de la compétition et si possible du score des rencontres.
- Toutes les étapes du Circuit Labellisé FFBaD devront faire l'objet d'une demande d'un label ECOBaD et se conformer aux préconisations de la partie 9 du cahier des charges relatives au Développement durable.

6. COMMUNICATION & BILLETTERIE

6.1. Plan de communication

- Un site internet contenant, entre autres, les informations générales relatives à la compétition et au lieu de l'événement, les informations sur la billetterie, la présentation des partenaires, un espace dédié pour la presse avec un contact et un formulaire d'accréditation,
- Une affiche (format 40 x 60 cm),
- Un dossier de presse,
- Un programme officiel,
- Organisation d'une conférence de presse de présentation de l'événement.
- Une possibilité de retransmission en direct des finales

6.2. Billetterie

Définir et réaliser un programme de billetterie et d'invitation.

7. ACCUEIL DU PUBLIC ET SECURITE

7.1. Sécurité et médical

L'organisateur est responsable de l'accueil et de la sécurité des participants et du public.

L'organisateur prévoit aussi les moyens humains et matériels de secours à mettre en place pour le public : une permanence de premiers secours doit être disponible pendant la durée de la compétition.

7.2. Accréditation

L'accréditation permet à l'organisateur d'identifier les personnes et de contrôler les flux de personnes dans les différents espaces du lieu de l'événement.

8. PRESENTATION SPORTIVE, ANIMATIONS ET CEREMONIES

8.1. Annonceur

La présentation des matchs, du déroulement de la compétition et d'autres informations au public sont présentées par un ou plusieurs annonceurs.

L'organisateur est chargé de gérer et d'informer les annonceurs avant et pendant l'événement afin qu'ils puissent présenter la compétition dans les meilleures conditions : informations importantes sur le badminton national et local, informations sur l'événement, planning des matchs, informations sur les joueurs, informations sur des animations, ...

8.2. Présentation sportive et animations

L'organisateur peut organiser des animations sur l'aire de jeu, dans les tribunes et dans d'autres espaces du lieu de l'événement. Il veille à ce qu'elles ne gênent en aucun cas le déroulement de la compétition, son planning, les joueurs et officiels.

8.3. Cérémonies protocolaires

Les cérémonies protocolaires sont des moments très importants de l'événement pour lequel l'organisateur local devra porter une attention particulière.

- Une cérémonie d'ouverture doit être organisée pour favoriser le contact avec le grand public.
- Une cérémonie spécifique de remises des récompenses doit être organisée pour marquer la fin de l'événement.

9. DEVELOPPEMENT DURABLE

La FFBaD a inscrit à son projet fédéral le développement durable comme un des objectifs prioritaires du badminton en France. Elle exige que l'organisateur mette en œuvre une compétition éco responsable.

Toutes les initiatives menées par l'organisateur local seront soutenues par la FFBaD. Il est exigé de postuler pour le label fédéral ECOBaD. Les organisateurs pourront également déposer une demande de label « développement durable, le sport s'engage ® » auprès du Comité National Olympique et Sportif Français.

Pour une compétition, le développement durable peut prendre plusieurs formes notamment :

- le mode de gouvernance : inscrire le développement durable dans les objectifs de l'organisation de l'événement, nommer un responsable et un secteur dédié dans le Comité d'Organisation, valoriser les bénévoles, associer les partenaires à la démarche, ...
- une économie adaptée : favoriser le développement économique local et durable (choix des fournisseurs, hôtels adhérant à une démarche d'éco responsabilité, tourisme...), sélectionner des produits respectant des normes acceptables (équitables, durables, de qualité...), développer des actions de solidarité, ...
- la formation et l'éducation : profiter des conventions avec le monde de l'éducation nationale pour inviter des scolaires à participer à l'événement (faire des exposés sur le badminton dans les écoles, venir voir l'événement, être juge de ligne, ...), former des bénévoles à l'organisation d'événement, organiser des regroupements d'entraîneurs locaux, sensibiliser à l'éco responsabilité et la santé, assurer un héritage après l'événement
- le respect de l'environnement : mettre en œuvre un tri sélectif sur le lieu de l'événement, limiter la production de déchets, optimiser son programme de transport (co-voiturage, véhicules électriques, transports en commun...), assurer le transport des joueurs, officiels, VIP et membres de la FFBaD si la localisation des hébergements, des lieux de compétition ou les jours et heures d'arrivée et de départ ne permettent pas d'utiliser des solutions simples d'accès. Les moyens de transport en commun devront être mis en avant, un détail précis des solutions devant être fournis aux joueurs dans le dossier d'accueil (horaires et arrêts). Si la compétition accueille des joueurs en situation de handicap en fauteuil des navettes adaptées devront être proposées, favoriser les relations avec des producteurs locaux et prendre en compte la saisonnalité dans ses démarches notamment dans la gestion de la restauration, limiter le gaspillage alimentaire, Un guide « Organisation d'une Manifestation de Badminton Eco Responsable » est disponible sur le site fédéral : <http://www.ffbad.org/espaces-dedies/developpement-durable/activite-federale/formation/>
Pour le label ECOBaD, tous les renseignements sur le site fédéral : <http://www.ffbad.org/espaces-dedies/developpement-durable/label/infos-ecobad/>

10. CONTACTS

Pour toutes questions relatives à ce document ou à l'organisation, vous pouvez contacter le secteur diversité des pratiques de la FFBaD :

Richard KADIMA
Assistant compétition
E-mail : richard.kadima@ffbad.org

Annexe 1 : Droit d'entrée et récompenses

Droit d'entrée à payer par l'organisateur à la FFBaD	500 €
Droit d'inscription à payer par les joueurs	30€ par tableau par joueur + 2€ de participation fédérale
Répartition de la dotation minimale de l'organisateur pour les vainqueurs et finalistes en simple et double de la catégorie « Élite » sur chaque étape	Simple : 500€ (vainqueur) 250€ (finaliste) Double : 400€ (par paire vainqueur) 250€ (par paire finaliste)
Répartition des gains distribués par la FFBaD pour les récompenses du classement général	Simple : 750€ au 1 ^{er} 500€ au 2 nd Joueur de Double : 500€ au deux 1 ^{er} 350€ au 3 ^{ème} et 4 ^{ème}

En cas d'égalité de points, les joueurs seront départagés selon leurs âges en privilégiant les plus jeunes.

Annexe 2 : Classement du Circuit

À l'issue de chaque étape, un classement individuel par tableau est établi, en prenant en compte les résultats de l'étape. Les barèmes sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Le critère d'obtention des points est le stade le plus élevé de la compétition atteint par le joueur. Les joueurs ayant obtenu un même total de points sont départagés selon les critères suivants, par ordre de priorité décroissante :

- Nombre de participations au Circuit ;
- Meilleur stade atteint dans l'une des étapes ;
- Classement au CPPH du Jeudi qui suit l'avant dernière étape du Circuit ;
- Joueur le plus jeune.

Stade atteint	Simple/Double
Vainqueur	100
Finaliste	83
½ finale	67
Places 5 à 8	50
Places 9 à 16	33
Places 17 et +	10

En cas de tableaux incomplets, les joueurs exemptés du premier tour et perdant au second tour marqueront les points du classement correspondants au premier tour.

En cas de force majeure annulant une ou plusieurs étapes et ne permettant pas d'effectuer les étapes prévues, le classement du circuit se fait sur le cumul des points marqués dans les étapes disputées.

Les joueurs non licenciés en France participant à une ou plusieurs étapes ne participent pas au classement général.



FEDERATION FRANÇAISE DE BADMINTON

11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex – T 01 49 45 07 07 – E ffbad@ffbad.org
www.ffbad.org